

Contrat de location d'un Condo ou CoolBox

Divers

- Une pré-autorisation de sécurité de **\$350.00** est exigé lors de votre arrivée. Ce montant sera renversé dans un maximum de 7 jours à la suite de la vérification de l'hébergement et si tous les engagements prévus pour la location auront été respectés. Le tout à la satisfaction du locateur **Les Condos de l'Auberge du Lac Taureau**.
- Arrivée 16h00 - Départ 11h00
 - Arrivée hâtive et/ou un départ tardif : **100\$** (si disponibilité)
 - Les frais totaux du séjour s'appliqueront pour un départ anticipé.
- Le locataire doit être âgé de 25 ans et plus et se porter responsable du groupe.
- Capacité maximale est de 10 personnes et doit être respectée en tout temps.
- Toute musique ou bruits pouvant être entendu à la limite du terrain sont interdits, particulièrement durant le couvre-feu entre 23h00 et 7h00.
- Le locataire est responsable de l'hébergement loué et de son contenu. Par ailleurs, il assume la pleine et entière responsabilité des personnes à qui il y permet l'accès.
- Le locataire déclare louer l'hébergement à des fins de plaisir, de réunions d'affaires ou de vacances.
- L'Auberge du Lac Taureau se réserve le droit de transférer les clients dans une unité d'hébergement de qualité équivalente ou supérieure sans préavis, et ce, en tout temps.
- Strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'hébergement et à moins de 9 mètres de toutes portes ou fenêtres (Loi Canadienne L-6.2).
- Le locataire est responsable pour toutes dépenses, sans aucune déduction, y compris la perte de service s'il utilise l'hébergement à d'autres fins que celles citées précédemment.
- L'Auberge du Lac Taureau ne saura être tenu responsable pour toute interruption hors de son contrôle des services d'électricité et de WIFI.
- L'Auberge du Lac Taureau n'assume aucune responsabilité pour les dommages, pertes ou vols à l'égard des effets personnels du locataire et de ses invités
- Utiliser les meubles et les objets à l'usage auquel ils sont destinés et dans les lieux où ils se trouvent. Il est formellement interdit de les transporter hors de l'hébergement. Vous devez tout remettre au même endroit.
- Aviser L'Auberge du Lac Taureau d'une défectuosité et / ou d'un bris d'équipements ou meubles. Toute utilisation abusive ou non attribuable à l'usure normale de l'hébergement ou des biens le garnissant provoquant des taches, bris ou défectuosités seront réparés ou remplacés entièrement aux frais du locataire.
- Ne rien jeter dans les lavabos, éviers, lavoirs, toilettes, baignoires et douches de nature à obstruer les canalisations, à défaut de quoi, les frais occasionnés pour la remise en service seront entièrement facturés au locataire.

Inclusions dans la location d'un Condo:

- Literie et oreillers dans chaque chambre
- Serviette de bain, petite serviette et débarbouillette
- Linges à vaisselle, savon à vaisselle et capsules pour le lave-vaisselle
- Chaudron, poêle, ustensiles, assiettes, tasses, verres, coupes à vin
- Micro-ondes, poêle et réfrigérateur
- Table de cuisine et chaises
- Machine à café Nespresso (capsules à café non incluses)
- Téléviseur et accès Wi-Fi sans fil
- Foyer au propane avec manette

Inclusions dans la location d'un CoolBox:

- Literie et oreillers
- Serviette de bain, petite serviette et débarbouillette
- Linges à vaisselle, savon à vaisselle
- Chaudron, poêle, ustensiles, assiettes, tasses, verres, coupes à vin
- Plaque de cuisson, mini-four, micro-onde, cafetière, réfrigérateur
- Table de cuisine et chaises
- Gazebo avec table à picnic
- BBQ extérieur

Frais divers

- Interdiction des animaux à l'intérieur ou l'extérieur du condo : 500 \$
- Fumer à l'intérieur de l'hébergement et à moins de 9 mètres de toutes portes ou fenêtres: 400 \$
- Vaisselle sale ou ameublement déplacé : 200 \$
- Bris ou vol d'équipements selon estimé du sous-traitant + 20% frais d'administration
- Mauvaises conditions de propretés : 200 \$
- Non-respect du couvre-feu (23h00 et 7h00) : 250 \$
- Allumer un feu à un endroit non autorisé : 750 \$ + coût des dommages
- Utiliser des feux d'artifices : 750 \$ + coût des dommages
- Perte d'un peignoir ou d'une serviette de plage bleu : 50 \$

Rappel-avant départ

- Mettre les serviettes utilisées dans la douche
- Fermer les lumières et foyer
- Nettoyer votre vaisselle, vider réfrigérateur
- Replacer l'hébergement dans le même état qu'à votre arrivée

Exonération de responsabilité

En aucun cas l'Auberge du Lac Taureau ne pourra être tenu responsable de tous dommages ou pertes subies par le locataire et/ou ses invités, résultant d'accident, de délais, de frais encourus, de blessure, de décès ou d'événements résultant de cas fortuit ou de force majeure et hors de contrôle du locateur. L'Auberge du Lac Taureau ne saura faire l'objet de réclamations ou de poursuite devant les tribunaux relativement à ces dommages ou pertes.

Par le présent contrat, je consens à appliquer les règlements et conditions ci-dessus durant mon séjour à l'Auberge du Lac Taureau à défaut de quoi moi et mes invités peuvent être expulsés immédiatement :

Véhicule : Marque _____ Model _____ Plaque d'immatriculation _____

Nom _____ Prénom _____

Signature _____ Date _____ Cellulaire _____ - _____ - _____